

ORDONNANCE FIXANT LE RÔLE DE LA COUR D'ASSISES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

POUR LA SESSION DU MOIS DE OCTOBRE 2026

Nous, Corinne MATHON, Conseillère à la Cour d'Appel de Limoges,

Vu l'ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Limoges en date du 29 avril 2026, nous désignant pour présider la Cour d'Assises du département de la Haute-Vienne et fixant la date d'ouverture de la session du mois d'octobre 2026 au vendredi 02 octobre 2026 à 09 heures 00.

Vu les articles 232 et 238 du Code de Procédure Pénale,

Vu la proposition du Ministère Public,

ARRÊTONS ainsi qu'il suit le rôle de ladite session :

Vendredi 02 octobre 2026 à 09 heures 00

09 heures 00 : Convocation des jurés
Révision de la liste des jurés
10 heures 30 : Information des jurés

***COUR D'ASSISES
STATUANT SUR INTÉRÊTS CIVILS, STATUANT EN PREMIÈRE INSTANCE
(COMPÉTENCE COLLÉGIALE)***

Vendredi 02 octobre 2026 à 14 heures 00

B P

Maître Philip GAFFET (Barreau de Limoges)

Détenu au Centre de détention de Uzerche

DÉFENDEUR SUR INTÉRÊTS CIVILS

PARTIES CIVILES

- D N

Maître Marie-Christine LAPOUMEROU-LIE-MANSOUR

(Barreau de Limoges)

- G B

Maître Nathalie PREGUIMBEAU (Barreau de Limoges)

- G V

Maître Nathalie PREGUIMBEAU (Barreau de Limoges)

- G Bet D M Een leur qualité de représentants légaux de G G

Maître Nathalie PREGUIMBEAU (Barreau de Limoges)

- P F

Maître Marie-Christine LAPOUMEROULIE-MANSOUR
(Barreau de Limoges)

COUR D'ASSISES

STATUANT EN PREMIÈRE INSTANCE

***Lundi 05 octobre 2026 à 09 heures 00, Mardi 06 octobre 2026 à 09 heures 00,
Mercredi 07 octobre 2026 à 09 heures 00 et Jeudi 08 octobre 2026 à 09 heures 00***

E J M

Maître Jean-François CANIS (Barreau de Clermont-Ferrand)
Maître Marie-Estelle CEPERO (Barreau de Cusset-Vichy)

détenu au Centre Pénitentiaire de Riom

Accusé de : VOL AVEC VIOLENCE AYANT ENTRAÎNÉ LA MORT, faits commis entre le 11 novembre 2022 et le 13 novembre 2022 à Val d'Oire et Gartempe

M M

Maître Estelle FALCO (Barreau de Moulins)
Maître Anthony ZBORALA (Barreau de Limoges)

détenu au Centre Pénitentiaire de Saint-Etienne-de-La-Talaudière

Accusé de : VOL AVEC VIOLENCE AYANT ENTRAÎNÉ LA MORT, faits commis entre le 11 novembre

2022 et le 13 novembre 2022 à Val d'Oire et Gartempe

PAS DE PARTIE CIVILE

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame la Procureure Générale

Fait en notre Cabinet
Au Palais de Justice de LIMOGES, le 30 avril 2026

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR D'ASSISES

Corinne MATHON

